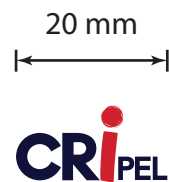


CRiPEL

SOMMAIRE

Utilisation du logo.....	3
Les couleurs.....	5
La typographie.....	6
Les interdits.....	7
Utilisation exclusive du logo CRI.....	8

Utilisation du logo



L'espace minimum

L'espace minimum qui doit se trouver autour du logo est équivalent à la hauteur du «i» de «CRi».

La taille maximum

Le logo peut être agrandi de quelques manières que ce soit, pour autant qu'il respecte la stricte proportionnalité de celui-ci.

La taille minimum

La taille minimum autorisée est de 30 mm de largeur afin de conserver la lisibilité du logo.



Utilisation du logo

Sur un aplat de couleur quelconque

Lorsque le logotype est utilisé sur un aplat de couleur autre que le rouge ou le bleu du cripel, il sera appliqué en blanc.

Sur l'aplat rouge CRIPEL

Lorsque le logotype est utilisé sur le fond rouge du CRIPEL, les lettres seront représentées dans le bleu CRIPEL, excepté le «i» qui sera blanc.

Sur l'aplat bleu CRIPEL

Lorsque le logotype est utilisé sur le fond bleu du CRIPEL, les lettres seront représentées en blanc excepté le «i» qui sera rouge CRIPEL.

Bleu foncé

R 23 **C** 96
V 23 **M** 93
B 59 **J** 44
 N 54

Hex #17173b

Pantone 282C

#00204E

Blanc

R 255 **C** 0
V 255 **M** 0
B 255 **J** 0
 N 0

Hex #ffffff

Rouge

R 201 **C** 14
V 0 **M** 100
B 26 **J** 100
 N 5

Hex #c9001a

Pantone 3517 C

#c70017

TITRES & SOUS-TITRES

Hk Grotesk ExtraBold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy^z

CORPS DE TEXTE

Hk Grotesk Regular

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn Oo Pp Qq Rr
Ss Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz 01 02 03 04 05 06 07 08 09

Les interdits

Ne pas déformer le logotype.



Ne pas appliquer d'effet de style sur le logo.



Ne pas changer les couleurs en dehors de ce que la charte permet.



Ne pas changer la typographie.



Utilisation exclusive du logo «CRI»



Cette déclinaison du logo est exclusivement réservée à l'utilisation sur des supports pour des activités communes ou événements officiels avec les différents CRIs.

La taille minimum devra être de 15 mm de largeur afin de garder la lisibilité de la baseline « Liège-Huy-Waremme ».

La baseline ne peut en aucun cas changer de place ni de dimension.


Les déclinaisons colorimétriques doivent respecter les propositions ci-contre lorsque qu'on place le logo sur le fond rouge «CRIPEL» ou sur le fond bleu «CRIPEL».

S'il est placé sur un autre aplat de couleur, il sera totalement blanc sur un fond foncé et bicolore sur un fond clair (bleu et blanc).



**Centre Régional pour l'Intégration
des Personnes Étrangères ou
d'origine étrangère de Liège**

 Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
N° entreprise 465.562.188

 T : +32(0)4 220 01 20

 info@cripel.be
www.cripel.be